



Togo : les grandes lignes du programme d'action du nouveau gouvernement

L'Assemblée nationale a accordé par un vote ce vendredi 02 octobre, sa confiance au programme d'action du nouveau gouvernement présenté par le Premier ministre Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Le programme présenté aux élus du peuple s'articule autour de trois axes à savoir : "le renforcement de l'inclusion, l'harmonie sociale et la consolidation de la paix", "la dynamisation de la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie nationale", et "la modernisation du Togo et le renforcement de ses structures".

Devant la représentation nationale, le Premier ministre s'est à cet effet engagé à travailler avec son gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des Togolais à travers de la mise en œuvre de différents projets touchant tous les domaines notamment la santé, l'éducation, l'agriculture, l'appui aux PME/PMI, la promotion des industries, la digitalisation des services et des parcours, la consolidation de l'Etat de droit et le renforcement des libertés individuelles entre autres.

Pour financer le programme, le gouvernement compte sur l'accompagnement du secteur privé national et international,

l'amélioration d'un climat des affaires favorable aux investissements, une gestion saine et efficiente des fonds publics, l'amélioration de la gouvernance et de la mobilisation des ressources internes.

« Parce que notre pays est en construction, nous savons que nous avons encore beaucoup de choses à faire. En effet, les aspirations légitimes des populations togolaises demeurent encore nombreuses et plusieurs défis doivent être relevés pour y répondre. Les outils pour ce faire existent nous entendons nous en saisir. Il s'agit notamment de renforcer l'efficacité de l'action publique, d'améliorer la coordination entre les différents secteurs, et d'accroître la mobilisation des ressources et rendre plus efficiente la répartition des richesses de notre pays », indiqué Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Les axes du programme d'action se traduiront par des projets opérationnels et des réformes nécessaires à leur mise en œuvre portée par la nouvelle équipe gouvernementale.

Dans le contexte nouveau de crise sanitaire liée au nouveau Coronavirus et au regard du projet de société du chef de l'Etat, le Premier ministre est revenu sur la nécessité de la révision des ambitions et des objectifs que le Togo s'était assigné dans le cadre du Plan national de développement (PND). Mme Victoire Tomégah-Dogbé a expliqué que c'est la revue effectuée qui a d'ailleurs permis de dégager les trois (03) grands axes du programme.

Au nom de l'Assemblée nationale, la Présidente Mme Yawa Djigbodi Tsègan a saisi l'occasion pour féliciter le Premier ministre Tomégah-Dogbé pour sa nomination à ce poste, une première dans l'histoire du Togo. Elle a salué la pertinence du programme d'action et a encouragé la nouvelle équipe gouvernementale dans sa mission.

« Cette lourde mission, mais ô combien stimulante doit pouvoir s'exercer dans un esprit de cohésion et de collégialité avec

l'ensemble des membres de votre équipe gouvernementale que je félicite pour la confiance placée en chacun d'eux », a ajouté Mme Yawa Djigbodi Tsègan.

David S.



Atakpamé : l'association CRJO remercie le chef de l'Etat pour la nomination de Mme Victoire Tomegah-Dogbé à la tête du Gouvernement

L'association « le Cadre de Réflexion des Jeunes de l'Ogou (CRJO) » a au cours d'un meeting dit merci au chef de l'Etat pour le choix du 1er ministre porté sur Mme Victoire Sidemeho Tomegah-Dogbé le 28 septembre dernier. « Restons mobilisés pour son quinquennat » voilà résumé le message que les jeunes de CRJO ont autour de leur président M. Akoda Mawussi, adressé ce 1er octobre au Président de la République Faure Gnassingbé.

En faisant le tour d'horizon des prouesses enregistrées par Mme Dogbé à son ex-poste du Ministère du Développement à la base pour sortir la jeunesse de leur situation de précarité à travers des projets d'entrepreneuriat et l'octroi des crédits

de financement, M. Akoda a indiqué que Mme le 1er Ministre a encore le vent en poupe pour mieux faire et contribuer au bien-être de la population.

Il a relevé que la jeunesse togolaise attend de bénéficier d'elle par son engagement et souffle nouveau, à servir avec loyauté et dignité l'Etat togolais, ceci pour aider le gouvernement dans ses efforts de résorption du chômage, du sous emploi et la promotion de l'auto-emploi.

Il a saisi l'occasion pour expliquer aux jeunes le Plan national de développement (PND). Aussi a-t-il invité ces jeunes à se faire former et à garder l'espoir de bien pouvoir bénéficier des emplois que va générer ce programme.

Des jeunes ont à travers leur sœur Adjamagbo Monique félicité le chef du gouvernement tout en lui souhaitant un bon parcours. Ils ont en outre émis le vœu qu'elle les fasse rayonner de par le monde à travers un emploi décent.

Depuis Atakpamé, Evrard Nomanyo



Primature : les premiers mots de Victoire Tomégah-Dogbé

Nommé lundi, le nouveau Premier ministre Mme Victoire Tomégah-Dogbé a immédiatement pris fonction le même jour, à la suite

d'une cérémonie de passation de service avec son prédécesseur Komi Sélom Klassou.

« Je voudrais exprimer ma gratitude au chef de l'Etat pour la confiance qu'il m'a faite en me confiant la lourde responsabilité du poste de chef de gouvernement », a déclaré Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

La nouvelle locataire de la Primature a ensuite félicité le chef du gouvernement sortant pour le travail abattu avant d'appeler à la concertation, à l'écoute et à des décisions courageuses au service du développement du pays.

Pour rappel, Mme Victoire Tomégah-Dogbé était avant sa nomination Directrice de cabinet du Président de la République et Ministre du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes.

Lire aussi : [Togo : Mme Victoire Tomégah-Dogbé succède à Komi Klassou à la Primature](#)

La Rédaction



Togo : Mme Victoire Tomégah-Dogbé succède à Komi Klassou

à la Primature

Mme Victoire Tomégah-Dogbé est le nouveau Premier ministre du Togo. Elle vient d'être nommée ce lundi à ce poste par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

La Directrice de cabinet de la Présidence de la République succède ainsi en qualité de cheffe du gouvernement au désormais ex-Premier ministre Komi Sélom Klassou.

C'est la première fois dans l'histoire politique du Togo qu'une femme est nommée à ce poste.

Mme Victoire Tomégah-Dogbé occupait jusque là, le poste de Directrice de cabinet de la Présidence de la République et ministre du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes.

La composition du nouveau Gouvernement devrait également être dévoilée dans les prochaines heures.

Pour rappel, c'est le vendredi 25 septembre dernier que le Premier ministre sortant Komi Sélom Klassou a remis sa démission ainsi que celle de l'ensemble du gouvernement au Président de la République Faure Gnassingbé.

David S.



Togo : Le programme de cantines scolaires désormais encadré par une loi

Le programme de cantines scolaires est dorénavant encadré par une loi au Togo. Le projet de loi relatif à l'alimentation scolaire a été unanimement voté en effet ce mardi par les députés au cours d'une session présidée par la présidente de l'Assemblée nationale Mme Yawa Djigbodi Tségan, en présence de l'émissaire du gouvernement, la ministre Victoire Tomégah-Dogbé en charge du développement à la base.

Le texte comporte trente-sept (37 articles) regroupés sous sept (7) chapitres relatifs aux dispositions générales, les conditions d'approvisionnement et de stockage des denrées alimentaires, l'hygiène et la sécurité sanitaire, la responsabilité des différents acteurs, le cadre de gestion et de pilotage, les sanctions (en cas de détournement des ressources et produits destinés au programme) et les dispositions transitoires et finales.

L'adoption de ce texte devra permettre au Togo non seulement d'optimiser la contribution des différentes parties prenantes en vue d'accroître la couverture et l'impact de l'alimentation scolaire sur le bien-être, l'éducation et la santé des enfants, mais aussi de pérenniser le développement économique local, particulièrement celui des zones les plus vulnérables à travers les approvisionnements en produits locaux de proximité.

La présidente de l'assemblée nationale a indiqué que cette loi relative à l'alimentation scolaire aura le mérite de façon spécifique d'améliorer l'apprentissage. *« Au fond, l'adoption, ce jour, du projet de loi sur l'alimentation scolaire, en cohérence avec les programmes de développement au plan*

national et international, contribuera à un meilleur taux de scolarité surtout de nos enfants issus des milieux défavorisés », a déclaré Mme Yawa Djigbodi Tségan.

« Cette démarche se fonde sur une parfaite collaboration du milieu scolaire avec les promoteurs agricoles locaux et l'entrepreneuriat local. C'est pourquoi la Représentation nationale se réjouit que cette adoption porte sur autant d'éléments majeurs de réduction de la vulnérabilité des populations et qui préfigure une aube nouvelle », a-t-elle ajouté.

Selon la ministre Victoire Tomégah-Dogbé, à ce jour, ce sont plus de 91.000 élèves dans 315 écoles primaires publiques du Togo qui bénéficient des cantines scolaires. Depuis 2008, plus de 82,5 millions de repas chauds ont été servis aux élèves des cours primaires.

Elle a précisé que la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire a produit des résultats qui méritent d'être amplifiés et portés à échelle notamment l'augmentation de l'effectif scolaire de 9,4 % dans les écoles bénéficiaires contre 7 % dans les écoles non bénéficiaires avec une augmentation de l'effectif des filles. *« Les repas servis aux enfants dans ces cantines apportent 60 à 75 % des besoins quotidiens des enfants en calories », a-t-elle souligné.*

Le programme de cantines scolaires est présenté comme l'un des investissements les plus importants du Togo. Il a notamment un impact considérable sur l'assiduité, le temps d'apprentissage et surtout l'augmentation du taux d'inscription ainsi qu'un meilleur résultat aux examens nationaux de nos enfants.

Pour rappel, l'institutionnalisation de l'alimentation scolaire remonte à 2008 à travers le projet de développement communautaire et de filets sociaux (PDC plus). Le programme a reçu le financement de la Banque mondiale à hauteur de 13,7 milliards de franc CFA en 2019 et une contrepartie nationale

de 6 milliards de franc CFA. Il touche 25 % des élèves des zones les plus vulnérables.

David S.



La maison des jeunes de Kara également victime d'un incendie

Deux semaines après l'incendie de la maison des jeunes de Lomé, c'est le tour de la maison des jeunes de Kara d'être également victime d'un incendie. Le drame s'est produit dans la journée du lundi 03 février aux environs de 14 heures quand les apprenties-couturières exerçant sur le site, ont aperçu des flammes au-dessus du bloc des logements dont le toit était en réfection.

L'incendie a été rapidement maîtrisé grâce à la promptitude de la population et des sapeurs-pompiers. Certes, il n'y a pas eu de pertes en vies humaines mais on note des dégâts matériels importants notamment la destruction de trois chambres, des climatiseurs et des mobiliers.

Dans un communiqué parvenu à notre Rédaction, la ministre du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse, Mme Victoire Tomegah-Dogbé a remercié et félicité les éléments du

corps des sapeurs-pompiers de Kara et l'ensemble des acteurs qui ont contribué à maîtriser rapidement cet incendie.

« Des dispositions sont prises pour déterminer les causes exactes de ce sinistre », rassure la ministre qui signale toutefois à l'endroit des usagers que les activités se poursuivront normalement au sein la maison des jeunes de Kara.

Cris DADA



D'importants dégâts matériels suite à l'incendie de la maison des jeunes d'Amadahomé

Destruction de trois salles dont le bureau du Guichet unique pour les jeunes et femmes entrepreneurs ainsi que des équipements de formation des artisans et un lot important de matériel informatiques de même que des mobiliers de bureau : ainsi se présente le triste bilan de l'incendie qui a ravagé ce dimanche 19 janvier, la maison des jeunes de Lomé sise à Amadahomé.

L'incendie a touché essentiellement une partie du bâtiment abritant l'incubateur « NUNYALAB », indique un communiqué du ministère en charge de la jeunesse. « *La situation a été rapidement maîtrisée par les sapeurs-pompiers arrivés sur*

place. Aucune perte en vie humaine n'est à déplorer », précise le document.

Pour le moment, les causes exactes de l'incendie ne sont pas encore déterminées. La Ministre du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse, Mme Victoire Tomégah-Dogbé rassure tout de même les usagers que les activités se poursuivront normalement au sein la maison des jeunes et du Nunyalab.

David S.



Togo : la politique nationale de développement à la base à l'heure du bilan

La politique nationale de développement à la base (PNDB) demeure une approche pertinente et constitue un levier efficace de lutte contre la pauvreté et d'amélioration durable des conditions de vie des communautés au Togo. C'est l'une des conclusions du rapport d'évaluation de parcours de cette politique adoptée et mise en œuvre depuis en septembre 2012 par le Gouvernement.

Le rapport d'évaluation était au centre d'un atelier de validation tenu ce vendredi à Lomé. Une rencontre qui a pour

objectif de partager et de valider les résultats de l'étude réalisée par un consultant avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la PNDB.

Les travaux ont permis de relever les avancées réalisées, les difficultés rencontrées, de mettre l'accent sur la synergie entre les acteurs, la coordination et le suivi-évaluation des actions et recommandations en vue d'améliorer les orientations stratégiques et les interventions en lien avec le Plan national de développement (PND).

Selon la Ministre Victoire Tomégah-Dogbé en charge du développement à la base, la PNDB a globalement permis entre 2012-2017 en termes de renforcement des capacités à la base, de restructurer plus de 5 530 Comité de développement à la base (CDB), à 1 535 villages ou quartiers de villes de disposer de plans d'actions et à 1650 communautés de bénéficier de financements de leurs microprojets. 8616 Groupements d'Intérêt Economique (GIE) ont été également restructurés.

En ce qui concerne la composante « valorisation des potentialités productives », au total 302 unités de transformation des produits agricoles ont été installées et 1344 microprojets réalisés. Pour le compte de la « promotion des infrastructures de base », plus de 2605 infrastructures sociocommunitaires de base (salles de classes, d'unités de soins périphériques, de forages, de hangars de marché etc.) ont été réalisées.

Enfin, la composante « promotion des filets sociaux » a permis d'octroyer des transferts monétaires à 30 000 femmes, de créer plus de 27 000 emplois temporaires. Plus de 29.000.000 de repas chauds en tout, ont été servis dans 305 écoles.

Au total 92 milliards de F CFA ont été nécessaires pour mettre en œuvre la PNDB entre 2012-2017, selon le rapport.

« La conjugaison des efforts consentis ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des ménages et à la baisse de l'incidence de la pauvreté », a indiqué la ministre Victoire Tomégah-Dogbé. « Le développement à la base, c'est l'organisation communautaire. C'est une démarche qui vise à promouvoir la participation des communautés dans la conduite et la gestion de leur processus de développement basé sur des valeurs d'entraide, de solidarité et de responsabilité partagée », a-t-elle expliqué.

Cette politique est soutenue par divers partenaires financiers notamment la Banque ouest africaine de développement (BOAD), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale, le PNUD entre autres.

David



Les acteurs en ordre de bataille pour mettre en œuvre le PUDC

Pour améliorer significativement les conditions de vie des populations et réduire les inégalités dans les zones rurales, le gouvernement compte depuis quelques mois sur un nouveau programme d'urgence. Il s'agit du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC).

On se souvient que le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a présenté il y a quelques ce nouveau programme à Helen Clark, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à New York, à l'occasion de la célébration des 50 ans d'âge du PNUD.

Ce jeudi à Lomé, les besoins prioritaires des populations togolaises ont été présentés aux points focaux des différents ministères à la Présidence de la République en présence de la ministre en charge du Développement à la base, Victoire Tomégah Dogbé, du ministre de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou et la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo, Khardiata Lo N'diaye.

« Il s'agit de choses « très concrètes » qui répondent à des besoins pressants de la population et qu'il y a urgence à résoudre. « Le PNUD met toutes ses capacités et ses ressources en œuvre pour que ce programme sur lequel beaucoup d'espoir sont fondés puisse être un vrai succès. Nous sommes rassurés par l'engagement des structures ministérielles et leur bonne compréhension de l'intervention du PUDC, non pas comme une intervention concurrente mais comme une intervention complémentaire », a déclaré à la fin des travaux Mme Lo N'diaye.

Le PUDC a quatre (4) composantes. Il s'agit des infrastructures socio-communautaires, des bâtiments scolaires, des cliniques mobiles, des points de forage, d'eau, des pistes rurales qui font partie de la première composante, du renforcement des capacités des populations en seconde position, de l'entrepreneuriat rural en troisième et de la géolocalisation.

Ce nouveau programme va mobiliser 155 milliards de francs dans trois (3) ans.